

DEUX RONDS

LE PÈRE PEINARD



Reflecs

HEBDOMADAIRES
d'un

GNIAFF

ABONNEMENTS France	Un an.....	6
	Six mois.....	3
	Trois mois.....	1 50

RÉDACTION & ADMINISTRATION
15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris

ABONNEMENTS Extérieur	Un an.....	8
	Six mois.....	4
	Trois mois.....	2

CHAMBARDEMENT EN ITALIE CONTRE LE PAIN CHER!

APOTHÉOSE DES LOIS SCÉLÉRATES



L'Italie bouge!

Les Italiens ont le nez bougrement plus creux que les Français.

Y a pas de peine, nom de dieu, car nous sommes fadés comme couche!

On continue à être tourneboulés par le Dreyfusianisme, on piaille kif-kif des perroquets, les uns « Vive Zola! » les autres « Conspuez Zola! » et on oublie le boire et le manger.

Des crapuleries patronales, des scélératesses gouvernementales, de l'accaparement du blé et de toute la maudite chiee de dégoutations qu'il nous faut subir, il n'en est pas plus question que d'une crotte de chien.

On est pareils à des maboules qui ont une falote idée fixe brimbalant dans la caboche

— et qui ne sont pas fichus de ruminer sur un autre sujet.

Nous dégoûlinons tellement bas qu'on n'est plus capables d'être autre chose que Dreyfusiens ou anti-dreyfusiens.

Il est vrai que la question dévie un brin: Dreyfus tombe dans le troisième dessous et on claboude après les juifs.

Mais, quelle mesquinerie dans ce semblant d'agitation!

L'autre jour, une bande d'ostrogoths, braillant comme des châtres: « A bas les Juifs! » parlaient de les bouffer tous à la croque-sel.

Or, où pensez-vous que ces merdillons sont allés manifester?

Rue Laffitte, où perche la banque de Rothschild, le roi des Grinches, ou bien rue Saint-Florentin, où s'étale un de ses palais?

Ah ouat! C'était trop loin..., et y avait trop de sergots dans ces parages.

Les claboudeurs se sont contentés d'aller rue Saint-Martin et leur anti-youpinisme s'est satisfait largement en cassant quelques carreaux et en démantibulant deux ou trois enseignes à noms juifs.

Pourquoi sont-ils allés rue Saint-Martin, plutôt que rue du Moulin-de-la-Vierge ou rue Pierre-au-Lard?

Ils n'en savent rien eux mêmes!

En Algérie, c'est une autre paire de man-

ches: la question est autrement aiguë et ce ne sont pas les petits morpions du catholicisme et les aristos à moitié ruinés qui sont anti-juifs: c'est le populo — colons aussi bien qu'arbicos — qui en veut aux usuriers.

Certes, c'est vraiment tourte de s'en prendre à une seule catégorie de voleurs! Y a pas que les juifs qui soient usuriers — et tous les juifs ne le sont pas...

Si les Algériens faisaient exhiber les pièces aux jean-foutres qui, depuis longtemps les grugent férocement, ils s'apercevraient vite qu'il y a dans le tas une trifouillée de malandrins, aux griffes bougrement crochues, malgré qu'ils n'aient jamais été juifs de leur garce de vie.

C'est d'ailleurs ce qui se produira avant peu si, comme ça paraît probable, le grabuge continue en Algérie: le populo aura vivement fait de baptiser « juifs » les crapulards qui l'ont pillé jusqu'à la gauche.

Et cette racaille aura beau proclamer ses sentiments chrétiens, les algériens ne se laisseront pas endormir par ces jérémiades.

Ceux qui s'arrêtent à l'écorce des faits voient dans le grabuge algérien une guerre de religion.

C'est une sacrée erreur!
— C'est la guerre sociale qui mijote là-bas — et peut-être bien aussi la guerre aux envahisseurs français!

Si on lui eût fichtu la paix il aurait dégotté du boulot — et, certes, il aurait continué à faire de la propagande théorique, mais n'eût pas joué le tout pour le tout.

S'il en est venu là c'est que juges et policiers l'y ont acculé.

Un jour, dans le *Libertaire* il publia un article pas méchant :

— C'est signé Etiévant, il faut poursuivre l... L'occasion tant cherchée par l'engeance justiciarde, Etiévant venait de la faire éclore.

Et, depuis lors, toute la racaille du Palais d'injustice et de la Préfecture ne roupilla ni jour ni nuit, constamment en chasse de sa proie.

Vint la jagerie, en correctionnelle, où c'est pesé d'avance et le pauvre gas obtint la relégation.

La relégation pour un article de journal, c'était carabiné, nom de dieu !

Heureusement pour sa peau, Etiévant était libre ! Sinon, on l'aurait bel et bien expédié à la Guyane, malgré que, ces jours derniers, les quotidiens policiers aient bavé que s'il était venu purger sa contumace il n'aurait pas été relégué.

Chiquet ! Si Etiévant eût été arquepincé, on l'aurait bel et bien relégué.

Et la certitude que ce sort lui pendait au nez a exaspéré encore davantage Etiévant.

De prime abord, il se tirefluta à Londres ; n'y pouvant dégouter du turbin, il s'y emmiella et reprit le bateau.

De retour en France, la hantise d'être pincé et d'être relégué pour une tartine de journal le foudroya dans tous ses états.

Il se vit flambé ! Et alors, il regarda la Camarde en face et se mit dans le citron de ne pas déguerpir seul.

La police lui en avait fait endurer de vertes et de pas mûres :

« La police est la clé de voûte de la société actuelle ;

Il s'en prit à elle !... »

Dans la nuit de mardi à mercredi dernier il s'amena rue Berzélius, où perche un poste de sergots et il moucha salement trois flics qui — heureusement pour eux — vont en réchapper.

Turellement, Etiévant fut arrêté illico. Au quart-d'œil qui a voulu lui tirer les vers du nez il n'a fait aucune difficulté pour dire de quoi il retournait :

« Je n'avais aucun grief personnel contre mes victimes, que je considère comme des hommes inconscients, déclara-t-il. Mais je suis ennemi de la société, je suis libertaire, ennemi de toute autorité, de toute organisation. Vous n'avez qu'à lire les brochures que j'ai publiées pour être édifié sur ma façon de penser. J'ai choisi des gardiens de la paix pour victimes, parce qu'ils m'ont paru être l'emblème de l'autorité, de l'ordre social qui nous opprime. Vous l'eussiez mieux représenté qu'eux : c'est pour cela que je vous exprime le regret de ne pas vous avoir tué. A ce regret, j'en ajoute d'autres, celui de ne pas avoir frappé plus de gardiens de la paix et surtout celui de ne pas avoir pu tuer Bertulus, le juge d'instruction ! »

Depuis, trouvant qu'il en a assez dit, Etiévant n'a plus voulu causer.

Au juge instructeur qui l'interrogeait, il a répliqué :

« Il est inutile de chercher à m'interroger. Je ne répondrai pas et je ne signerai aucune pièce de l'interrogatoire. Je ne vous reconnais pas le droit de me poser des questions. Si j'ai à causer — et je crois avoir à causer — j'attendrai le jour de ma comparution en cour d'assises ! »

Ne démordant pas de cette attitude, quand, pour se conformer à la loi contre l'instruction secrète, le juge d'instruction lui a fait savoir qu'il lui avait choisi M^e Desplas comme avocat, Etiévant a répondu ne pas avoir besoin d'avocat :

— Si je n'admets pas les tribunaux, logiquement je ne dois pas reconnaître les avocats. Je me défendrai moi-même.

— 0 —

Voilà donc, pigés sur le vif, les résultats des lois scélérates !

Il est certain que si Etiévant n'avait pas été

condamné à la relégation il n'aurait pas fait ce qu'il a fait.

Donc, c'est bien les lois scélérates qui ont armé son bras.

Et maintenant, autre chose : quand il passera à condamnation, tous les Dreyfusards qui braillent aujourd'hui contre le huis-clos protesteront-ils aussi contre l'escamotage de son procès ?

On verra ça !

ACTION CORPORATIVE ET DUPERIE POLITIQUE

Dans une revue que seuls peuvent se payer les rupins, *Cosmopolis*, Jaurès vient d'accoucher d'une grande tartine sur le SOCIALISME FRANÇAIS.

Il y dit des choses exactes, — mais aussi de bougrement inexactes !

C'est surtout de celles-ci que je veux jaspiner.

Et d'abord, Jaurès tient à indiquer qu'en France tous les socialismes marchent sous une seule bannière — la bannière guesdiste. Ecoutez-le :

« ...On peut dire sans paradoxe que le choc qui s'est produit au congrès de Londres a préparé la conciliation des deux éléments antagonistes. Au fond, il n'y avait pas contrariété essentielle des doctrines et des principes... Les délégués des syndicats étaient, sauf une faible minorité anarchiste, partisans résolus de l'action politique... »

J'ignore ce que Jaurès appelle *conciliation d'éléments antagonistes*, mais ce que je sais, c'est que, depuis le congrès de Londres, les deux congrès de Tours et de Toulouse n'ont pas été tendres pour les socialistes-politiciens.

Quant à la *faible minorité anarchiste* dont Jaurès a l'air de faire fi, ne voit-il pas que, plus il voudra la montrer faible, plus il mettra en lumière sa puissance de propagande ?

Vous dites que c'était quantité négligeable ?

Pourquoi donc le congrès s'occupait-il de la « question anarchiste » trois jours sur cinq et demi ?

En réalité, il y avait à la section française du congrès de Londres, sur 125 délégués, une bonne trentaine d'anarchistes.

Et ce furent ces trente là qui, momentanément d'accord avec les allemanistes et les indépendants, fichèrent en déroute les guesdistes appuyés des louvoyants blanquistes.

Or, je ne sache pas que les allemanistes aient, depuis le congrès de Londres, fait amende honorable et qu'ils se soient remis à adorer le parlementarisme. On ne peut pas encore dire qu'ils sont devenus radicalement abstentionnistes... non ! Mais, que Jaurès ait un peu de patience et il verra ça.

Plus loin, Jaurès, pinçant toujours de la même guitare affirme :

« ...Je crois pouvoir dire avec assurance qu'aujourd'hui, entre les syndicats ouvriers et les élus socialistes il n'existe pas le plus léger malentendu. On l'a bien vu au dernier Congrès corporatif de Toulouse, où toute phrase, toute parole qui semblait dirigée contre l'action politique était aussitôt et vigoureusement condamnée... »

Où diable Jaurès a-t-il lu le compte-rendu du congrès de Toulouse ? Quel est le mariote qui lui a donné des tuyaux si épolants ?

Pour avoir la physionomie exacte du Congrès il n'y a qu'à retourner, kif-kif un gant, la phrase de Jaurès : « ...Toute phrase, toute parole qui semblait dirigée EN FAVEUR de l'action politique était aussitôt et vigoureusement condamnée... »

Et je mets Jaurès au défi de citer l'adoption de la plus anodine des propositions qui puisse laisser supposer l'exactitude de ce qu'il affirme.

Il a pris ses désirs pour la réalité.

Par exemple, il fut question d'avoir un journal quotidien corporatif et il fut décidé qu'il serait foncièrement anti-parlementaire : les articles en seront anonymes, il ne prendra pas part aux luttes électorales et les députés socialistes, considérés comme brandon de discorde, ne pourront y écrire.

Une autre discussion qui caractérise aussi, de riche façon, l'attitude anti-parlementaire du Congrès de Toulouse, c'est l'accueil fait à cette bourde réformiste, le projet de retraites ouvrières d'Escanyé.

Par un habile tour de passe-passe, ce projet fut, en cinq minutes, à la dernière séance, approuvé par le congrès des Bourses du Travail. Ce qui permet aujourd'hui aux députés socialistes de jouer de la grosse caisse sur le dos de la Fédération des Bourses.

Or, ce même projet fut repoussé avec perte et fracas par le Congrès corporatif. A cette occasion il fut affirmé, dix fois pour une, que les réformes parlementaires ne sont que leurres, mensonges et couille en bâtons, et qu'en fait de rentes le populo n'en décrochera que le jour où il aura pris possession des richesses sociales.

Je m'arrête. Il faudrait citer toute la besogne du Congrès.

Que Jaurès ouvre donc le compte-rendu du Congrès et s'il y trouve l'adoption d'une seule proposition politiciarde, je veux bien qu'on me la coupe.

— 0 —

Après de tels préliminaires, rien n'embarasse Jaurès : il affirme que, plus on va, et plus la classe ouvrière en pince pour la Politicaille, et il l'en félicite !

Car, assure-t-il, si les prolos ne faisaient pas de politique ils se condamneraient eux-mêmes au salariat à perpétuité tandis que, comme ça, ils se préparent un Eden épolant : avant peu l'Aquarium sera farci d'une majorité socialiste qui fera la Révolution à coups de décrets.

Pour convaincre ceux qui douteraient d'un pareil avenir, Jaurès a des arguments à lui :

« Dans un pays où la bourgeoisie est arrivée au pouvoir par les voies révolutionnaires, écrit-il, où c'est par des moyens révolutionnaires aussi que, depuis un siècle, républiques et monarchies se sont renversées les unes les autres, sous une république qui elle-même est sortie d'un mouvement de la rue... le parti socialiste est décidé à s'adresser au suffrage universel... »

C'est tour-eiffesque !

Comment, vous reconnaissez que tous les progrès accomplis l'ont été par voie révolutionnaire et, comme conclusion à cette constatation, vous serinez qu'on doit user et abuser du suffrage universel ?

Vraiment, une pareille argumentation est bougrement tirée par les cheveux !

— 0 —

Après avoir, d'une façon si épastrouillante, démontré que le parlementarisme est en pleine floraison, et que les prolos s'y rallient en foultitudes, Jaurès blâme les anarchos de ne pas emboîter le pas.

Et il les blâme avec un argument qui est du même tonneau que les précédents :

« Aussi bien, dit-il, toutes les objections de l'anarchisme contre l'action électorale et parlementaire s'appliquent à toutes les formes de l'action. Ce n'est pas seulement en sollicitant un mandat législatif que les hommes risquent de dénaturer leur pensée... Ceux qui entrent dans l'action syndicale et coopérative sont exposés à oublier les fins socialistes dernières qui seules donnent à cette action toute sa valeur et tout son sens ; ils sont exposés à subir des tentations d'ambition personnelle, de convoitise ou de vanité. Et pourtant, les anarchistes français se mêlent de plus en plus à tous les mouvements... Tous entrent dans les syndicats, dans les Bourses du Travail... C'est seulement par un scrupule d'amour-propre où il entre, semble-t-il, quelque inconséquence que les théoriciens anarchistes n'acceptent pas l'action électorale et parlementaire au même titre que l'action syndicale ou coopérative... »

Si Jaurès s'exprime ainsi, c'est qu'il n'a pas aperçu le distingo gigantesque qu'il y a entre l'Etat et un groupement corporatif.

L'Etat est un organe parasitaire dont l'unique fonction est de pomper le sang et la richesse du peuple afin d'en gorger ses fonctionnaires ; on ne le conçoit que protecteur des riches et oppresseur des pauvres.

Le groupe corporatif, au contraire, au lieu d'être une superfétation est simplement une aggrégation de bons bougres ayant des intérêts simi-

A ROCHEFORT et HUMBERT,
Condamnés des Conseils de guerre



AU MUR DES FÉDÉRÉS. -- Ohé, les Parisiens, c'est aux fusilleurs qu'on décerne les couronnes, maintenant?